

Métiers de la construction durable, du bâtiment et des travaux publics



Le titulaire de ce diplôme réalise, à partir de directives, sur des chantiers de constructions neuves, de rénovations ou de réhabilitations, l'ensemble des travaux du gros œuvre dans les secteurs suivants : construction de maisons individuelles, de bâtiments divers, d'ouvrages d'art, travaux de maçonnerie générale, fabrication d'éléments en béton pour la construction. Qu'il travaille seul ou en équipe, il est souvent autonome sur le chantier et responsable de la bonne exécution et du suivi des travaux qui lui sont confiés. Il peut également être amené à assurer des fonctions de représentation simple et de tutorat ponctuel. Son activité suppose dès le départ de bonnes connaissances technologiques du milieu professionnel : les matériaux et leur mise en œuvre, les matériels, les normes techniques et les règles de sécurité. Il est apte à mettre en œuvre des matériels de technologies avancées. Il effectue les relevés des parties d'ouvrages et prend en compte les contraintes de qualité en vigueur et celles liées au respect de l'environnement.

i Débouchés

En fonction de ses attentes, de son expérience et de ses aptitudes, il pourra progressivement encadrer quelques ouvriers de qualification moindre et même évoluer vers la direction d'équipe, l'encadrement de chantier ou la création, la reprise d'une entreprise artisanale. Il peut travailler dans une entreprise artisanale, une PME ou dans une grande entreprise.

Métier(s) accessible(s) :

- chef de chantier
- coffreur(euse)
- boiseur(euse)
- maçon(ne)

i Accès à la formation

Après la 3^e, 2nde pro Métiers de la construction durable, du bâtiment et des travaux publics.

Qualités requises :

- compétences techniques
- rigueur
- robustesse et disponibilité
- adaptabilité

i Programme

Grille horaire (a)	2 nd e	1 ^{ère}	Tle
Enseignement professionnel	330	266	260
Enseignements professionnels et français en co-intervention (b)	30	28	13
Enseignements professionnels et mathématiques-sciences en co-intervention (b)	30	14	13
Réalisation d'un chef d'œuvre	-	56	52
Prévention Santé Environnement	30	28	26
Economie-Gestion ou Economie-Droit (selon spécialité)	30	28	26
Français, Histoire-Géographie et enseignement moral et civique	105	84	78
Mathématiques	45	56	39
Langue vivante A	60	56	52
Sciences physiques et chimiques ou langue vivante B ((selon spécialité)	45	42	39
Arts appliqués et culture artistique	30	28	26
Education physique et sportive	75	70	65
Consolidation, accompagnement personnalisé et accompagnement au choix d'orientation (c) (d)	90	84	91
Période de formation en milieu professionnel (semaines)	4 à 6	6 à 8	8

- (a) Volume horaire identique quelle que soit la spécialité
 (b) Dotation horaire professeur égale au double du volume horaire élève
 (c) Y compris heures dédiées à la consolidation des acquis des élèves
 (d) En Tle : insertion professionnelle (recherche, CV, entretiens,) ou poursuite d'études

i Enseignements professionnels

- Étude des constructions : expression et techniques graphiques, études technologiques, mécanique, résistance des matériaux.
- Topographie et laboratoire de béton.
- Préparation et suivi du chantier : plan d'installation de chantier, calendrier prévisionnel d'exécution, méthode d'exécution des ouvrages, hygiène et sécurité, étude des coûts et de prix, suivi de chantier.
- Mise en œuvre d'éléments en béton armé : coffrage, ferrailage, bétonnage, manutention et pose de composants, maçonnerie, travaux en sous-œuvre,

travaux de terrassement et de blindage, électricité, travaux de réhabilitation, essais, mesures et contrôles.

Stage

La durée de la formation en milieu professionnel est de **22 semaines** réparties en plusieurs séquences sur les trois années de formation.

Les périodes de formation en milieu professionnel sont des phases déterminantes de la formation menant au diplôme car elles permettent à l'élève ou au stagiaire d'acquérir les compétences liées aux emplois qui caractérisent le baccalauréat professionnel.

Examen

Épreuves	Coef.
E1 : Epreuve scientifique et technique	
Sous-épreuve E11 : Mathématiques	1.5
Sous-épreuve E12 : Sciences physiques et chimiques	1.5
E2 : Epreuve d'analyse et de préparation	
Sous-épreuve E21 : Analyse technique d'un ouvrage	2
Sous-épreuve E22 : Préparation et organisation de travaux	2
E3 : Epreuve pratique prenant en compte la formation en milieu professionnel – Réalisation d'un ouvrage	
Sous-épreuve E31 : Présentation d'un dossier d'activité	2
Sous-épreuve E32 : Mise en œuvre	3
Sous-épreuve E33 : Activités spécifiques et contrôles	2
Sous-épreuve E34 : Economie - Gestion	1
Sous-épreuve E35 : Prévention Santé Environnement	1
E4 : Epreuve de langue vivante étrangère	2
E5 : Epreuve de Français, Histoire-Géographie et enseignement moral	
Sous-épreuve E51 : Français	2.5
Sous-épreuve E52 : Histoire-Géographie et enseignement moral	2.5
E6 : Epreuve d'arts appliqués et cultures artistiques	1
E7 : Epreuve d'éducation physique et sportive	1
Epreuves facultatives	
EF1 : Langue vivante étrangère	Pts>10
EF2	Pts>10

Poursuite d'études

Les titulaires de Bac Pro qui ont obtenu un avis favorable du conseil de classe seront prioritaires dans les BTS correspondant à leur spécialité (en application du décret n° 2017-515 du 10 avril 2017 sur l'expérimentation Bac Pro/BTS) modifié par le décret no 2021-227 du 26 février 2021 relatif aux modalités particulières d'admission dans une section de techniciens supérieurs pour les titulaires d'un baccalauréat professionnel.

Le bac pro a pour premier objectif l'insertion professionnelle. Mais avec un très bon dossier une poursuite d'études est envisageable. Par exemple :

- Classe Préparatoire aux Etudes Supérieures (CPES) Lycée Artaud - Marseille (13). Admission sur dossier. Classe unique en France qui accueillent les bacheliers professionnels industriels.
- BP Maçon
- BP Métiers du plâtre et de l'isolation
- BTS Bâtiment
- BTS Enveloppe des bâtiments : conception et réalisation
- BTS Étude et réalisation d'agencement
- BTS management économique de la construction
- BTS Travaux publics

Pour connaître les poursuites d'études envisageables consultez les guides régionaux.

Ou se former en Occitanie

Ariège (09)

Saint-Girons - Lycée professionnel Aristide Bergès (Public) **I A**

Aveyron (12)

Aubin - Lycée professionnel du bois et de l'habitat (Public) **I A**

Gard (30)

Nîmes - Lycée Frédéric Mistral (Public) **I**

Haute-Garonne (31)

Toulouse - Lycée professionnel Urbain Vitry (Public) **I**

Hérault (34)

Montpellier - Lycée professionnel Léonard de Vinci (Public) **I A**

Lot (46)

Souillac - Lycée Louis Vicat (Public) **A**

Tarn (81)

Castres - Lycée professionnel du bâtiment Le Sidobre (Public) **I**

Tarn-et-Garonne (82)

Beaumont-de-Lomagne - Lycée professionnel Norman Foster (Public) **I A**

I formation initiale

A formation en apprentissage



Internat/ Hébergement possible

i En savoir plus

Retrouvez sur <https://documentation.onisep.fr/>

Les publications disponibles (collections Diplômes, Dossiers, Parcours, Zoom sur les métiers, Pourquoi pas moi ?, Handi +)

Vous les trouverez au CDI de votre établissement ou au centre d'information et d'orientation (CIO).

N'hésitez pas à rencontrer un psychologue de l'Éducation Nationale (PSY-EN).

Les centres d'information et d'orientation dans l'académie de Montpellier & de Toulouse

